

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php/spip.php?article468>



# Compte-rendu du 3e conseil d'école

- Archives - Année scolaire 2010-2011 - INFORMATIONS DE LA DIRECTION -

Date de mise en ligne : lundi 4 juillet 2011

---

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

---

### Compte-rendu du Conseil d'École du 17 juin 2011

Début de séance : 18h00

#### Présents :

Mme Foucher (maire) et M. Seynaeve (adjoint délégué aux affaires scolaires)

Mme Mounier (D.D.E.N.)

Mmes, Diguët, Nivoche, Choulet et MM Budor, Nourry (parents élus)

Mlles Duprat, Zubryk, Dezobry - Mmes Laneau, Mériaux, Blasquez - M. Durozier (enseignants)

Absents excusés : M. Seweryn (I.E.N.), Mmes Simon, Toquet, Baranger, et M. Sellier (parents élus)

Secrétaire de séance : Mme Diguët

#### **1- Prévision des effectifs pour la rentrée de septembre 2011.**

**ATTENTION :** depuis le conseil d'École, il y a eu 6 nouvelles inscriptions (un PS, deux GS, deux CP et un CE2). Ces nouveaux inscrits sont comptabilisés dans ce qui suit :

33PS

20 MS

16 GS

25 CP

22 CE1

17 CE2

17 CM1

14 CM2 soit 164 Ã©lÃ©ves ; 27,33 de moyenne.

Il y a 4 dÃ©parts d'enfants de prÃ©vus et 47 nouveaux inscrits. Les effectifs vont surement encore changer d'ici septembre.

### **2- Organisation pÃ©dagogique proposÃ©e.**

RAPPEL : cette organisation est provisoire, elle peut changer complÃ©tement en fonction de la fluctuation des inscriptions, mÃªme quelques jours aprÃ©s la rentrÃ©e.

#### IMPORTANT :

-Mlle Duprat annonce son dÃ©part de l'Ã©cole de VilledÃ©mer. Elle sera remplacÃ©e par Mlle Parat.

-Mme MÃ©riaux prendra la direction de l'Ã©cole.

-Mme Souverain reprendra Ã  mi-temps et Mme Laneau reprendra Ã  temps complet.

-Le TRS (Titulaire RemplaÃ§ant de Secteur) qui complÃ©tera les classes de Mme Souverain

(2 jours) et Mme MÃ©riaux (1 jour) sera Mlle DezÃ©.

#### Ces rÃ©partitions tiennent compte des 6 nouvelles inscriptions :

Mme Laneau : 10PS et 20 MS soit 30 Ã©lÃ©ves

## Compte-rendu du 3e conseil d'école

---

Mme Souverain+Mlle Dezobry : 23 PS et 7 GS soit 30 élèves

Mme Mériau+Mlle Dezobry : 25 CP

M Durozier : 9GS et 17 CE2 soit 26 élèves

Mlle Zubryk : 9 CE1 et 17 CM1 soit 26 élèves

Mlle Parat : 13 CE1 et 14 CM2 soit 27 élèves

Les professeurs ont indiqué avoir eu beaucoup de difficultés à faire la répartition cette année. Ils ont choisi de mettre des élèves autonomes (les grands du cycle 3) avec des élèves moins autonomes (ceux du cycle 2) pour des raisons pédagogiques qui ont été expliquées lors du conseil d'école :

En effet, les couples cycle 2/cycle2 comme GS/CP ou CP/CE1 fonctionnent avec difficultés surtout au 1e trimestre.

De plus, nous ne pouvons pas mettre moins de 8 élèves d'un niveau dans une classe, sinon on les « oublie » parmi les autres.

On a également évité de faire un PS pur à 33 (ingérable) ou un CM1/CM2 à 31 avec plusieurs élèves en difficulté et d'autres ayant un souci de comportement.

Les CE1 seront répartis de façon homogène : on ne mettra pas tous les « bons » d'un côté et les « moins bons » de l'autre.

D'importants découloissements sont prévus l'année prochaine.

En début d'après-midi (pendant la sieste des PS), les GS iraient avec Mme Souverain et les MS chez Mme Laneau.

M.Durozier en profiterait pour faire les activités de découvertes avec ses CE2.

Il faudra regrouper les CE1 et les CM1-CM2 pour le sport (voir pour l'anglais, la musique...) : ce qui fera deux classes en EPS en même temps.

Il faudra également regrouper les GS de M.Durozier avec les CP de Mme Mériau pour le sport, voir la musique (une classe à 31).

### 3- Questions à la commune.

- 

Un point a été fait avec la commune concernant les besoins en mobilier :

-des chaises (15) pour les cycle 2

-des chaises (6 ou plus) pour les maternelles

-des bancs (2 pour les GS de M.Durozier et 3 pour la salle de motricité en remplacement des anciens qui deviennent dangereux)

-2 petits tableaux à craie (classe de M. Durozier et classe de Mme Souverain)

-un meuble bas chez M. Durozier pour les GS.

Mme Foucher indique que les tableaux pourront être installés, que des bancs seront achetés (les professeurs doivent choisir la taille de ceux-ci) et que le point sera fait début juillet pour l'achat de chaises. Cependant, il n'y a pas de crédits prévus pour l'achat de mobiliers (gros meubles) cette année.

- 

Demande des professeurs concernant les ATSEM :

Les professeurs demandent au mieux ce qu'il y ait 3 ATSEM : 2 à plein temps et 1 à mi-temps le matin.

Sinon, ce que M.Durozier ait au minimum quelqu'un après la récréation du matin (10h30-11h45) . Ils voudraient aussi que ce ne soit pas une ATSEM qui surveille la sieste des PS l'après-midi pour pouvoir garder celles-ci dans les 2 classes de maternelle « à temps plein » l'après-midi.

Aussi la personne qui irait chez M.Durozier pourrait compléter ses heures avec la surveillance de la sieste.

Mme Foucher a indiqué que 2 temps pleins étaient prévus et qu'il faudra attendre le mois de juillet pour savoir quelles seront les personnes qui occuperont ces postes.

- 

La sieste

Il faudrait racheter des lits pour la sieste. Le nombre est encore à déterminer. Les professeurs ont indiqué que si la sieste se faisait en salle de motricité, il faudrait prévoir des rideaux pour faire de la pénombre, notamment au

niveau des velux. De plus, ils demandent s'il existe une norme concernant le nombre d'enfants au m<sup>2</sup> carré à la sieste et si il est possible d'installer des lits superposés dans les écoles. De cette façon, les PS pourraient continuer à occuper la salle actuelle et la salle de motricité serait libre pour les autres classes.

Mme Foucher se renseigne pour savoir si les lits superposés sont autorisés et s'il y aurait possibilité de mettre une mezzanine dans l'actuelle salle de repos. Il n'est pas prévu de mettre des rideaux dans la salle de motricité. On nous propose également d'utiliser la B.C.D. comme salle de repos.

- 

Les créneaux pour le sport

Suite aux découpages prévus, les petites classes auront besoin de plus de créneaux de sport en salle des fêtes. En effet, le gymnase est trop loin pour les enfants de GS au CE1. De plus, il est difficile de faire sport dehors à la mauvaise saison, et la salle de motricité est trop petite pour des grands groupes. Les professeurs rappellent que le programme prévoit 3 heures d'EPS toutes les semaines soit 45 minutes par jour. Lorsque les CM vont au gymnase ils mettent déjà 30 minutes aller-retour, ce qui compte du temps d'EPS.

Nous devrions avoir les mêmes créneaux que cette année et exceptionnellement nous pourrions peut-être avoir quelques heures supplémentaires (lundi fin de matinée et quelquefois le vendredi matin, jamais le 4<sup>e</sup> vendredi du mois). La mairie se réserve le droit d'utiliser cette salle suivant les besoins.

- 

La cantine

Brigitte prend sa retraite à la fin de l'année scolaire. Elle sera remplacée par une employée de la société à 7000. Cela n'entraînera pas de changements concernant le fonctionnement de la cantine l'année prochaine.

#### **4- Bilan de la coopérative scolaire.**

Le 11 mars 2011, la coopérative disposait de 2727,99â,-.

Après diverses dépenses et recettes, elle dispose actuellement de 2334,04â,-

Il reste à payer 1446,10â,- de sorties scolaires + 200â,- pour les musiciens de la fête de l'école + les dernières activités de classe.

Il reste à encaisser le montant de la vente de crêpes (nous misons sur 200-250â,-)

## Compte-rendu du 3e conseil d'école

Il devrait rester aux alentours de 700 euros pour la rentrée 2011. Dont environ 350â,- serviront à l'inscription OCCE+MAE. Ce qui ferait démarrer l'année scolaire 2011-2012 avec 350â,- à 500â,-. Pour rappel nous avons 2059,55â,- en septembre 2010.

Depuis le 2e conseil d'école :

dépenses	recettes
Frais de tenue de compte : 1,50â,-	Don de l'APEV : 1500â,-
Sorties scolaires : 3038,40â,- payés (coût total : 4484,50â,-)	Subvention de la municipalité : 1300â,-
Activités éducatives (ateliers cuisine etc.) : 136,05â,-	Dons divers à la coopérative : 64â,-
<b>TOTAL : 3175,95â,-</b>	<b>TOTAL:2864â,-</b>

Les professeurs ont demandé 1500â,- à l'APEV pour couvrir les frais des sorties scolaires, nous n'avions plus assez d'argent.

## Compte-rendu du 3e conseil d'école

Sur l'année 2010-2011 :

dépenses	recettes
	Reste de l'année précédente : 2059,55â,-
Activités éducatives (ateliers cuisine etc.) : 489,49â,-  (activités éducatives en attente)	Participation des familles :  732â,-
Achat de matériel pour les classes : 582,64â,-	Don APEV+autre :  1774â,-
Sorties scolaires :  4484,50â,-	Photographies scolaires :  716,02â,-
Inscriptions OCCE+MAE+CDDP+  bibliothèque Château-Renault :  372,10â,-	Subvention de la municipalité :  1300â,-

## Compte-rendu du 3e conseil d'école

Spectacle de fin d'année :  200â,-	Ventes diverses :  288,50â,-  (recette des crêpes en attente)
Frais de tenue de compte :  4,50â,-	Remboursement trop perçu MAE :  33,10â,-
<b>TOTAL : 6133,23â,-</b>	<b>TOTAL : 6903,17â,-</b>

### 5- Le spectacle de la fête de l'école.

Cette année, les deux classes de maternelle feront leur spectacle, puis il y aura une seule représentation pour les classes de l'élémentaire.

Les maternelles présenteront une « pièce de théâtre » adaptée d'un album lu en classe, puis il y aura un chant et une danse.

Les élémentaires monteront la comédie musicale « La sorcière du placard aux balais » de Gripari, avec l'aide précieuse de Philippe (intervenant musique).

Les enfants seront chanteurs, musiciens, mimes et narrateurs.

Exceptionnellement, nous aurons 2 musiciens avec nous : un pianiste et une flûtiste.

Ce sera le résultat d'un long travail (surtout depuis le mois de janvier) ; et nous remercions vivement Philippe pour son implication. Nous remercions également les musiciens pour avoir bien voulu nous accompagner et avoir pris sur leur temps libre pour travailler les morceaux.

*Fin de la séance : 19h30*